
**Notes pour allocution du ministre délégué aux Affaires
intergouvernementales canadiennes et aux Affaires
autochtones**

Monsieur Benoît Pelletier

**À l'occasion du dépôt de la motion soulignant la Journée
nationale des Autochtones 2004**

**Assemblée nationale
Québec
15 juin 2004**

(La version lue fait foi)

M. le Président,

Le 21 juin marque le début d'une nouvelle saison. Le solstice d'été, la journée la plus longue de l'année, nous invite à la célébration, tout comme le voulait autrefois la tradition des premiers habitants du Québec. C'est donc l'occasion de célébrer ensemble l'héritage exceptionnel des 11 nations autochtones du Québec.

Qu'ils soient Abénaquis, Algonquins, Attikameks, Cris, Hurons-Wendats, Innus, Malécites, Micmacs, Mohawks, Naskapis ou Inuits, les Autochtones ont grandement contribué depuis 400 ans à dessiner le paysage culturel et patrimonial québécois.

Cette journée nous permet, en tant que parlementaires, d'affirmer notre volonté de faire en sorte que les Autochtones participent pleinement au développement économique des régions. J'ajouterai, M. le Président, que nous croyons fermement et même davantage aujourd'hui, en un dialogue basé sur la transparence et la conciliation des intérêts de toutes et de tous. Cela reste le meilleur moyen d'assurer le maintien et l'amélioration des relations entre Autochtones et non-Autochtones.

Je suis convaincu que la convergence des buts et des aspirations permettra de paver la voie aux régions pour qu'elles puissent prospérer. Notre défi est de multiplier les actions visant à bâtir des partenariats animés non seulement par le respect, mais aussi par la mise en valeur des différences qui caractérisent la société québécoise.

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Parti libéral du Québec a redoublé d'efforts afin de faire progresser les relations avec les nations autochtones. Parmi nos grandes réalisations, on pense notamment à la signature par le premier ministre, le 17 juin 2003, de l'Engagement politique mutuel avec l'APNQL, qui créait le Conseil conjoint des élus, lequel s'est réuni à quatre reprises depuis. Le Conseil conjoint des élus est un forum de discussion politique du plus haut niveau qui était réclamé depuis des années par les Autochtones.

Le 26 juin 2003, nous signions une entente-cadre sur la fusion de certaines institutions et la création d'une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik. Il s'agit d'un premier pas vers une plus grande autonomie gouvernementale pour les résidents du Nunavik, pas que n'avait osé franchir le gouvernement précédent. Nous tiendrons d'ailleurs la cadence en signant d'ici l'automne une entente de principe sur la première phase du processus, soit la fusion des institutions du Nunavik.

Le 11 décembre, nous nommions un représentant des régions, monsieur Benoît Bouchard, chargé de faire valoir le point de vue des non-Autochtones à la table de négociation avec les Innus. Jamais un gouvernement n'est allé aussi loin dans la consultation et la participation des populations régionales afin de combler le déficit démocratique et d'en arriver à un traité accepté par le plus grand nombre, donc viable.

Le 31 mars 2004, nous procédions à la ratification de l'entente de principe avec les Innus, laquelle mènera d'ici quelques années à un traité et permettra d'assurer le développement harmonieux du territoire québécois tout en confiant aux Autochtones de plus grandes responsabilités quant à leur propre développement. Nous seuls avons eu le courage politique de signer cette entente.

Le même jour, nous avons ratifié de l'entente Sivunimut (Vers l'avenir) avec l'Administration régionale Kativik, qui donne aux Inuits du Nunavik une plus grande liberté dans l'allocation des fonds du gouvernement québécois. Nous croyons à la capacité des Autochtones de gérer mieux que quiconque leurs propres affaires.

Enfin, le 19 avril dernier, nous nous tournions vers l'avenir avec la signature de la Convention concernant une nouvelle relation entre les Cris et Hydro-Québec, qui met fin à des décennies de litige relativement au Complexe La Grande et laisse entrevoir une collaboration nouvelle pour des projets futurs.

La liste pourrait être bien plus longue, Monsieur le Président, car, au cours de la première année de notre mandat, nous avons multiplié les actions positives, que ce soit à petite ou à grande échelle, et il serait beaucoup trop long de les énumérer toutes ici.

Mais croyez-moi, il reste encore beaucoup à faire. Dans cette veine, sachez que nous n'hésiterons pas à poser des gestes décisifs et à reconnaître l'apport incontournable des Autochtones à ce qui fait de nous tous des citoyens fiers d'être nés au Québec et de participer au rayonnement de notre société.

Jamais auparavant autant d'efforts n'auront été consacrés à créer l'harmonie entre les peuples. Puisse le 21 juin, la Journée nationale des Autochtones, être l'occasion pour nous d'en célébrer concrètement les résultats, d'en cueillir les fruits.